de vision, dans laquelle se trouvent les idées ou les images des créatures que Dieu détermina de créer, et qu'il possède dans son entendement, représentées de telle sorte qu'il les connatt infiniment mieux que nous ne les voyons et les connaissons présentement nous-mêmes... Arrivant plus loin au décret fixant la prédestination de la Mère du Verbe incarné, la vénérable Marie d'Agreda continue . ... Je découvris ici que cette pure créature fut ordonnée avant qu'aucun décret portât la création d'aucune autre. Ainsi elle fut conque dans l'entendement divin la première de toutes, comme le demandaient la dignité, l'excellence et les privilèges de l'humanité de son très-saint Fils, et aussitôt tous les flots du fleuve de la divinité et de ses attributs se répandirent en elle dans la mesure qu'offrait une simple créature et qu'exigeait la maternité divine.

01

b

m da

ri

ha

pi

m

la

sei

le'

à s

VO

J'avoue que quand je connus ces sublimes mystères et décrets, je fus, dans mon admiration, transportée hors de moi-même. En contemplant cette sainte et bienheureuse créature, informée d'avance dans l'entendement divin dès avant tous les siècles, je me sens énivrée de jois, et glorifie le Tout-Puissant de l'ineffable et mystérieux dessein qui lui fit créer une si pure, si grande et si divine créature, plus digne des louanges et de l'admiration de toutes les autres, qu'il n'est possible de le dire. Dans mon ravissement, je pourrais bien répé-